

PROJET FEDERATEUR

COORDINATION DES ECOLES ET INSTITUTS DE FORMATION EN SANTE DU CHR METZ-THIONVILLE ET DU CH DE BRIEY



Ecoles et Instituts de Formation en Santé
du CHR Metz-Thionville et CH Briey

ANNEES 2023 / 2026

**REDACTEUR : MARC FIORETTI, DIRECTEUR, COORDONNATEUR
GENERAL DES INSTITUTS DE FORMATION EN SANTE**

SOMMAIRE

Présentation générale	3
Pourquoi un projet fédérateur ?	4
Des valeurs socles	4
La coordination des instituts de formation dans son environnement	4
Une dimension managériale participative	5
Le partage de compétences et d'expertises	5
Une conception commune de l'alternance	6
La promotion de la vie étudiante	6
La prise en compte des personnes en situation de handicap	6
Une communication externe structurée	7
Le souci d'une bonne gestion	7
Le cercle vertueux de la qualité	7

PRESENTATION GENERALE

Le CHR Metz-Thionville et le CH de Briey sont des entités juridiques distinctes, regroupées au sein d'une direction commune qui appuie des liens étroits de collaboration. Les deux établissements sont placés sous l'autorité d'un Directeur général, représentant légal. Chaque établissement porte la gestion d'instituts de formation selon la répartition suivante :

- CHR Metz-Thionville
 - o Site de Metz - Saulcy : IFSI, IFIP, IFAS, IFAP¹
 - o Site de Metz - Peltre : IFSI (commun Peltre - Saulcy)
 - o Site de Metz - Lycée Schuman : CFPPH²
 - o Site de Thionville : IFSI, IFAS
- CH de Briey (Cité radieuse, hôpital Maillot, Mancieulles) : IFSI, IFAS

Avec 5 filières paramédicales, 9 instituts de formation sur 5 sites géographiques répartis sur les agglomérations de Metz, Thionville, et du Val de Briey, et près de 1800 élèves et étudiants à la rentrée de septembre 2023, la coordination des instituts de formation en santé constitue un ensemble à grande échelle où l'on sait préserver une nécessaire proximité et promouvoir la relation.

L'IFSI de Metz, entité bi-site installée sur le site universitaire du Saulcy et sur la commune de Peltre à proximité de l'hôpital de Mercy, présente quant à lui avec respectivement ses 210 et 154 places (364 places au total) une offre unique à l'échelle nationale à la rentrée de septembre 2023.

Dotées d'expertises connues et reconnues, en renouvellement continu, les équipes pédagogiques et administratives œuvrent avec beaucoup d'engagement au profit de la qualité des parcours de formation, dans leur singularité, et dans l'esprit d'apporter leur concours aux besoins considérables du territoire en matière de déséquilibre démographique des professions de santé.

Filières	Metz	Thionville	Briey	Total	Total théorique Nb élèves / étudiants
IFSI 3 ans Universitaire	Saulcy : 210 Peltre (hors promotion « Mercy ») : 154	100	50	514	1542
IFAS 1 an	50	50	50	150	150
CFPPH 1 an	60			60	60
IFIP 1 an	20			20	20
IFAP 1 an	20			20	20
Total	514	150	100	764	1792

Capacités d'accueil en septembre 2023

¹ IFSI : Institut de formation en soins infirmiers, IFIP : Institut de formation des infirmiers puériculteurs, IFAS : Institut de formation d'aide-soignant, IFAP : Institut de formation d'auxiliaire de puériculture

² CFPPH : Centre de formation de réparateur en pharmacie hospitalière

POURQUOI UN PROJET FEDERATEUR ?

La direction des instituts de formation est assurée par un directeur des soins, porteur des agréments pour chaque institut et coordonnateur de ce vaste ensemble. La diversité des filières et l'éloignement géographique entre elles gagnent à être retrouvés au sein d'une dynamique de partage interprofessionnelle destinée pour chaque site / filière à :

- s'appropriier les enjeux territoriaux et s'y inscrire,
- promouvoir la cohésion et l'implication de tous les acteurs,
- harmoniser les pratiques et les liens avec les directions fonctionnelles de l'établissement gestionnaire,
- garantir la mise en œuvre de la réglementation,
- rendre les organisations performantes,
- permettre à chaque élève et étudiant de bénéficier d'une offre de formation de qualité équivalente, quelque-soit son lieu de rattachement.

C'est dans cet esprit que s'est installée une coordination fonctionnelle entre les instituts de formation, dont les contours sont retrouvés au sein du présent projet fédérateur, renouvelé tous les 3 ans.

DES VALEURS SOCLES

La coordination des instituts de formation du CHR Metz-Thionville et du CH de Briey est animée de valeurs intangibles. Socle du quotidien et des initiatives entreprises, ces valeurs tiennent en particulier :

- en l'engagement, dans le sens de l'intérêt général,
- au professionnalisme, incluant la responsabilisation et l'autonomie,
- en la bienveillance, en tant que préalable de la bienveillance,
- en la singularité des suivis des apprenants et la considération portée à tout à chacun, dans des environnements et des organisations complexes,
- en l'exemplarité, indispensable pour la crédibilité des messages à communiquer,
- en la loyauté, comme expression de la confiance et du sentiment d'appartenance.

LA COORDINATION DES INSTITUTS DE FORMATION DANS SON ENVIRONNEMENT

Les instituts de formation en santé du CHR Metz-Thionville et du CH de Briey se déploient sur le territoire du GHT³ Lorraine nord (n°6) dont la convention constitutive du 24 juin 2016 oriente des liens renforcés entre les instituts de formation afin de mettre en œuvre « une coordination effective et unique de toutes les écoles de formations en santé (direction et projets pédagogiques uniques) avec transfert effectif des moyens, des ressources et des compétences ».

Ils apportent leur contribution en matière de démographie des professions de santé en permettant, par la formation de nouveaux soignants, de pourvoir une grande partie des besoins du territoire. A cet effet, une politique globale et volontariste est conduite pour augmenter les capacités d'accueil sur chaque site, tout en maintenant des parcours de formation qualitatif et sécurisé.

Ils entretiennent des liens forts et réguliers avec les acteurs clés que sont l'ARS⁴, qui veille à la mise en œuvre des modalités de formation, et la Région Grand-Est, principal financeur.

Les IFSI figurent à part entière au sein des structures d'enseignement supérieur. A cet effet, par les liens fonctionnels développés avec l'Université de Lorraine et par voie de convention, ils sont membres du GCS⁵ regroupant l'ensemble des IFSI lorrains et chargé de dynamiser les interfaces entre instituts sur le territoire.

³ GHT : Groupement hospitalier de territoire

⁴ ARS : Agence régionale de santé

⁵ GCS : Groupement de coopération sanitaire

Les IFSI de la coordination des instituts sont par ailleurs représentés au sein du DULPS⁶. Ses missions consistent à promouvoir les échanges entre l'université, le GCS IFSI lorrain, et les instituts de formation en santé de Lorraine : lieu d'accueil, de partage, de discussion, de création de projets communs en matière de pédagogie, d'outils d'aide et de conduite de projet en particulier concernant la recherche paramédicale, et espace ressource par l'intermédiaire duquel l'université propose de partager ses outils pédagogiques.

La coordination des instituts de formation développe enfin des partenariats, dont certains encadrés par des conventions, avec :

- au niveau national : le consortium ERASMUS⁷, qui facilite la mobilité à l'étranger des étudiants volontaires, et l'engagement de formateurs dans des réseaux (AFDS, ANDEP, CEEPAME, CEFIEC, CLNCFPPH, GERACFAS)⁸
- au niveau régional : les collaborations sont nombreuses et ne souffrent d'aucune distinction puisqu'elles sont accessibles aux établissements publics et privés, sanitaires et médico-sociaux, aux structures de villes et au milieu libéral... Les interfaces avec les autres instituts du territoire sont quant à elles recherchées, dans le sens de l'intérêt général.

Sur le plan pédagogique, l'Université de Lorraine et l'Education Nationale permettent d'entretenir une volonté de maintenir le plus haut niveau d'exigence aux fins de se tenir toujours au plus près de l'évolution des sciences et des techniques

Des formateurs sont dotés d'une expertise AFGSU⁹ qui, associée à celle des CESU¹⁰, garantissent la mise en œuvre des formations obligatoires AFGSU de niveau 1 et 2.

Des partenariats plus spécifiques existent enfin pour répondre aux projets et aux actions des instituts qui les sollicitent (collèges et lycées, AIEM, IRTS, IREPS, Centre Pierre Janet...)¹¹ et des réseaux (ONCOLOR, ADECA, Ligue contre le cancer...)¹².

UNE DIMENSION MANAGERIALE PARTICIPATIVE

Les valeurs socles retrouvées précédemment se retrouvent totalement au sein de la politique managériale des instituts de formation. En contre point des exigences naturelles qui permettent d'élever toute organisation qui se respecte, le souci de bienveillance s'exprime vis-à-vis de tout collaborateur.

En termes de gouvernance, un directeur, coordonnateur général des instituts de formation, est assisté sur chaque site par des cadres adjoints, eux-mêmes en responsabilité directe avec les équipes pédagogiques et administratives.

Au-delà de la tenue des instances réglementaires, les temps forts d'échanges, de partage, et de concertation sont retrouvés essentiellement en : revue de direction, comité de direction, COPIL¹³ Qualité, comité de veille, réunions pédagogiques, groupes ciblés (formation continue, recherche, simulation, ERASMUS...), cellules de crise en situation sanitaire le nécessitant...

LE PARTAGE DE COMPETENCES ET D'EXPERTISES

Les équipes pédagogiques ont pour mission de former de futurs professionnels soignants dotés de compétences au plus près des besoins de santé de la population. Tous les formateurs sont issus du milieu du soin et ont développé des expertises appuyées pour nombre d'entre eux par des diplômes universitaires de grade Master. Ils ont recours à des méthodes pédagogiques actives et innovantes (simulation, serious game...) afin de viser une parfaite conformité des contenus de formation avec la réglementation. Certains enseignements, qui requièrent des

⁶ DULPS : Département universitaire lorrain des professions de santé

⁷ ERASMUS : European Action Scheme for the Mobility of University Students

⁸ AFDS : Association française des directeurs des soins, ANDEP : Association nationale des directeurs d'écoles paramédicales, CEEPAME : Comité d'entente des écoles préparant aux métiers de l'enfance, CEFIEC : Comité d'entente des formations infirmières et cadres, CLNCFPPH : Comité de liaison national des centres de formation de préparateurs en pharmacie hospitalière, GERACFAS : Groupement d'études, de recherches et d'actions pour la formation aide-soignante

⁹ AFGSU : Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence

¹⁰ CESU : Centre d'enseignement des soins d'urgence

¹¹ AIEM : Association d'information et d'entraide mosellane, Institut régional du travail social, IREPS : Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé

¹² RCGE : Réseau de cancérologie du Grand-Est, ADECA : Association pour le dépistage du cancer

¹³ COPIL : Comité de pilotage

compétences spécifiques, sont conférés en particulier à des médecins, des professionnels du milieu soignant, et des universitaires. Les projets pédagogiques de chaque filière / institut, validés en ICOGI¹⁴ ou en conseils techniques par l'ARS, tendent vers une harmonisation de leur forme et leur contenu. Il en est de même pour les processus clés (sélection, diplomation...).

UNE CONCEPTION COMMUNE DE L'ALTERNANCE

La formation théorique est dispensée en présentiel et en distanciel. Elle comprend des cours magistraux, des travaux dirigés, des travaux pratiques, des mises en situations simulées au sein de salles de simulation, en ECOS¹⁵, dans le cadre de jeux de rôle, et de serious game. Le contenu des enseignements est accessible en ligne à tout moment sur le site des écoles avec des accès individuels. Pour parfaire leurs connaissances, les étudiants ont également la possibilité de participer régulièrement à des colloques en santé, à des exercices NRBC¹⁶...

La formation clinique bénéficie d'un territoire très riche qui permet de garantir l'accès à des terrains de stages diversifiés qui répondent aux exigences réglementaires en termes de typologie. Ils sont effectués dans des établissements et structures publics, privés, sanitaires, médico-sociaux, mais aussi dans l'environnement libéral. Dans une démarche qualité et de satisfaction client, les étudiants ont la possibilité d'évaluer leurs terrains de stage sous les prismes de l'accueil et de leur encadrement.

Un accompagnement personnalisé est mis à profit de chaque apprenant par le biais d'un dispositif de suivi pédagogique individuel et collectif échelonné tout au long de la formation. Celui-ci permet l'adaptation des parcours de formations professionnalisants dans les champs de l'alternance et de l'acquisition des compétences.

La formation s'inscrit dans une dynamique volontariste d'aide à la réussite avec la mise en place systématique, dans chaque unité d'enseignement, d'ateliers de la réussite et d'évaluations formatives préparant au mieux les apprenants aux évaluations notées et optimisant par là même leurs chances d'acquiescer les ECTS¹⁷ correspondants. En dehors du CFPPH dont il constitue historiquement une voie d'accès, l'apprentissage a été engagé en 2018 sur l'IFAS de Thionville. Depuis mars 2023, cette démarche est étendue à l'ensemble des sites de la coordination et ouverte aux filières aide-soignante, auxiliaire de puériculture, et infirmière. L'apprentissage permet de diversifier les profils d'apprenants tenant compte des projets professionnels individuels, et d'œuvrer de concert avec les CFA¹⁸ et les employeurs.

LA PROMOTION DE LA VIE ETUDIANTE

L'expression de la vie étudiante est facilitée et soutenue car elle occupe une place prépondérante au sein du parcours de formation. Des associations étudiantes sont présentes, forces de propositions, et participent à la convivialité au sein des structures. Soucieuses du bien-être des apprenants, les équipes pédagogiques ont à cœur de se montrer actives en la matière par leur écoute attentive et en développant plusieurs formules y contribuant (ateliers bien-être, projets de tutorat, de mentorat...).

LA PRISE EN COMPTE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Handicap et accessibilité constituent des sujets majeurs dont s'est saisi l'ensemble de la coordination des instituts de formation. Des référents handicaps sont présents sur chaque filière de formation et se tiennent à disposition pour apporter les meilleures réponses aux besoins des apprenants.

¹⁴ ICOGI : Instance compétente pour les orientations générales de l'institut

¹⁵ ECOS : Examen clinique objectif et structuré

¹⁶ NRBC : Nucléaire, radiologique, biologique et chimique

¹⁷ ECTS : European credit transfer system (spécifique aux filières universitaires)

¹⁸ CFA : Centre de formation par apprentissage

UNE COMMUNICATION EXTERNE STRUCTUREE

Le directeur, coordonnateur général des instituts de formation, est garant de la communication externe, en cohésion avec la politique institutionnelle de communication du CHR Metz-Thionville portée son Directeur général. Il travaille en lien étroit avec les cadres adjoints et les équipes pédagogiques et administratives pour assurer le bon niveau de communication. La cellule de communication du CHR Metz-Thionville constitue quant à elle un levier fort permettant d'atteindre une large diffusion en interne, sur internet, les réseaux sociaux, et de la presse.

LE SOUCI D'UNE BONNE GESTION

En lien avec la direction des finances et de la performance du CHR Metz-Thionville et du CH de Briey, les instituts de formation se doivent de tout mettre en œuvre pour garantir une parfaite rigueur budgétaire, portée par ailleurs au regard des services de la Région Grand-Est.

LE CERCLE VERTUEUX DE LA QUALITE

La démarche qualité représente un enjeu majeur dans le monde de la santé, comme dans toute organisation désireuse d'améliorer la qualité des prestations délivrées à ses clients. Au niveau de la coordination des instituts de formation du CHR Metz-Thionville et du CH de Briey, les premiers d'entre eux sont naturellement les élèves et étudiants en santé. Nous y associons également non seulement les professionnels de santé, dont le rôle est indispensable au niveau du parcours professionnalisant des apprenants dans le champ de l'alternance et des expériences en situation réelle, mais aussi les nombreux partenaires impliqués dans le portage des formations en santé (ARS, Région, Université, vacataires, prestataires...).

La coordination des instituts de formation du CHR Metz-Thionville et du CH de Briey est désormais engagée dans une dynamique spécifique en la matière et se dote des outils idoines concourant à l'excellence visée. Cette dynamique puise sa force au travers d'expertises diverses mise au profit du collectif et d'un management volontariste de la qualité sur le plan stratégique. Elle repose par ailleurs sur une parfaite résonance avec la réglementation en vigueur. La politique engagée s'appuie sur la mise en place d'un système de management de la qualité agile et performant permettant de maîtriser tous les processus relatifs aux parcours de formation, dès l'accueil des candidats aux épreuves de sélection, en passant par les rouages des actions de formations dispensées, jusqu'à la diplomation. L'excellence des enseignements et des organisations constitue en effet un objectif fondamental à l'attention des premiers clients que sont les apprenants.

Le Directeur, coordonnateur des instituts de formation, est responsable du pilotage stratégique de la démarche qualité et de son management. Il est assisté par une équipe qualité placée sous la régulation fonctionnelle d'un coordonnateur qualité, avec des temps forts centrés sur des comités de pilotage bimensuels (COPIL). Des relais qualités sont présents sur chaque site / filière et sont membres du COPIL. Ils mènent des travaux sur les processus du système qualité et contribuent plus largement à animer la thématique qualité auprès des équipes pédagogiques. Après l'obtention de la norme Qualiopi¹⁹, la coordination des instituts de formation du CHR Metz-Thionville et du CH de Briey souhaite poursuivre sa trajectoire visant une dynamique d'amélioration continue de ses processus, avec en filigrane la norme ISO 9001²⁰.

¹⁹ Qualiopi : certification unique du Ministère du Travail, obligatoire pour accéder aux fonds publics et mutualisés

²⁰ ISO 9001 : norme qui définit les critères applicables à un système de management de la qualité.